

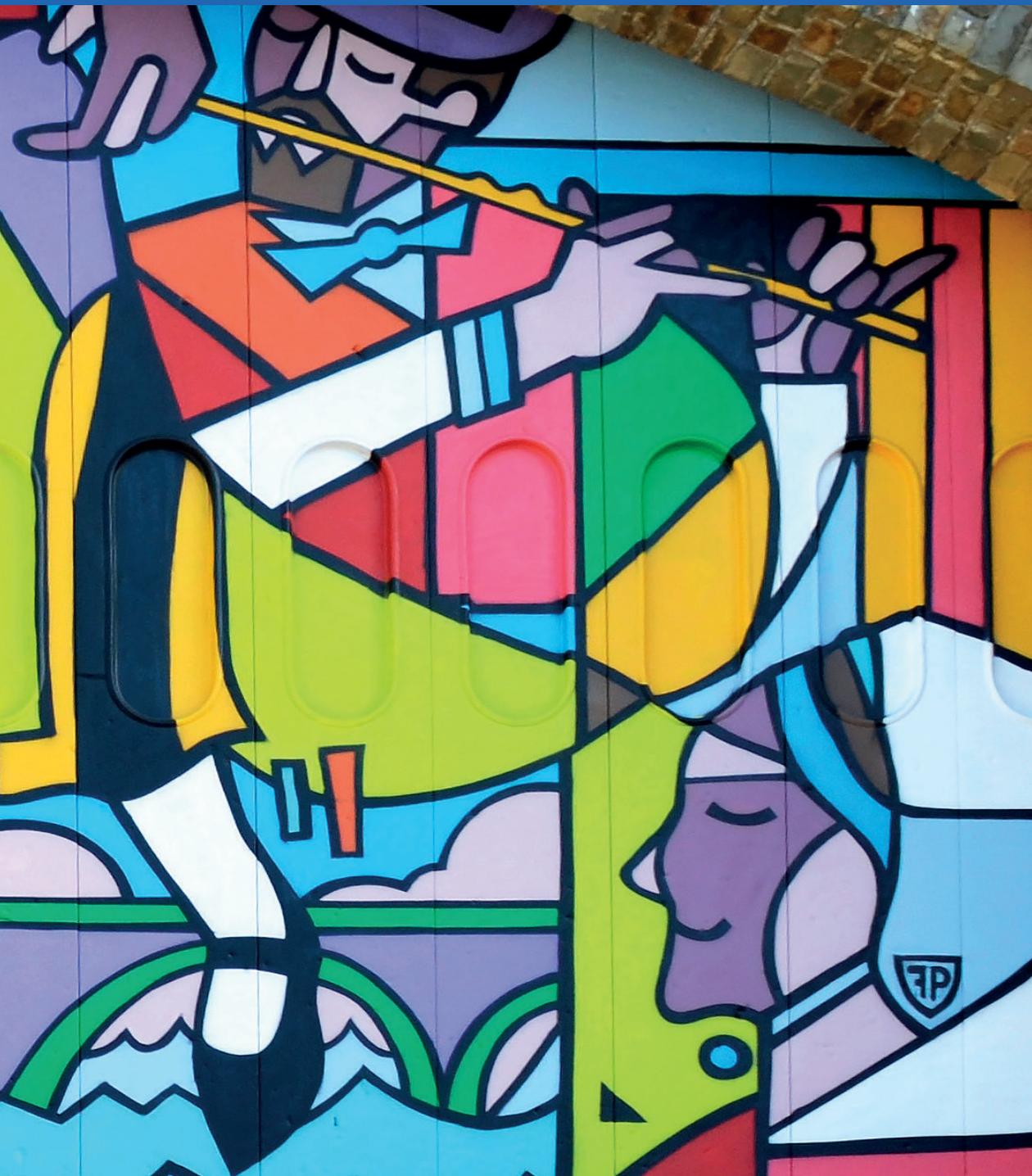
# CÔTÉ JAMBES

Périodique d'information du Syndicat d'Initiative de Jambes

N° 106

3T 2019

26<sup>E</sup> ANNÉE



Frairie des Masuis et Cotelis Jambois

“Ce qui fait l'intérêt et la singularité du travail de Léa Mayer, c'est son rapport au signe, en tant qu'élément d'un langage culturellement codifié. (...) À la différence de l'art conceptuel, qui tend à substituer le signe linguistique à l'objet esthétique, la jeune artiste préconise une approche à la fois sensuelle et cognitive du dessin.

Sa démarche est liée à un savoir-faire et à un souci du détail qui découlent de longs temps d'observations, irrigués par une volonté de révéler l'objet autrement qu'à travers sa représentation iconique. Elle cherche ainsi à outrepasser l'évidence du message pour atteindre un langage plus proche de la poésie. C'est également ce qui la rapproche d'un Magritte ou d'un Broodthaers, qui dans leur méfiance envers le réel, cherchèrent par tous les moyens à l'ébranler, voire à le subvertir. (...)

Elle révoque ainsi la figure du génie créateur pour laisser davantage de place à l'intuition et à l'interprétation du spectateur.”

S. Tiberghien, in L'Art Même n°60, 2014

## Léa Mayer du 16 octobre au 16 novembre 2019



Photo de montage de la pièce  
« Avant le Présent » Musée MiLL, La Louvière, 2016.  
Crédit photo : Chisato Ishiyama

## Anne-Sophie Costenoble

### Nia Diedla du 27 novembre au 28 décembre 2019

Il n'y a pas d'heure et pourtant il fait blanc. Entre les arbres, entre leurs mains, entre silences. Il fait blanc et à peine le regard distingue un bruit âpre. Eternuement, serpent, battement. Ce sont des histoires à elles, qui font une. Elles ont mis ces images sur la table, une par une. C'était déjà l'aube.

C'est ainsi qu'Anne-Sophie Costenoble et Nía Diedla construisent pour la première fois une narration, avec les photographies de l'une, de l'autre.



Alba (nom féminin)  
1. Première lueur du soleil levant qui commence à blanchir l'horizon ; moment de cette lueur.  
2. LITTÉRAIRE - Commencement

### Galerie DÉTOUR

Avenue Jean Materne, 166

Ouvert du mardi au vendredi de 12h30 à 17h30 et le samedi de 14h à 18h | Entrée gratuite  
info@galeriedetour.be - www.galeriedetour.be

## ÉDITO



Peut-être me connaissez vous ?  
Peut-être pas ? Peut-être pas encore...

J'ai le plaisir de succéder à Frédéric Laloux à la Présidence du Syndicat d'Initiative de Jambes depuis quelques mois. Frédéric que je remercie pour son investissement sans faille au fil des années à cette fonction et qui continuera à nous accompagner au sein du Conseil d'Administration.

Rejoindre une équipe aussi dynamique et passionnée est pour moi une réelle motivation. Je ne manquerai pas de m'investir dans nos défis de demain ! Grâce à nos rendez-vous dans cette revue, nous nous découvrirons au fil des mots mais aussi des activités du Syndicat d'Initiative.

Votre « Côté Jambes » de ce trimestre rime avec l'arrivée de l'automne dans nos quartiers toujours aussi actifs.

Amée en pleine mutation : son parc, le projet de nouveau siège social du Foyer Jambois, les travaux routiers annoncés et au milieu de tout ça, l'atout commerçant du quartier qui a su évoluer en proposant une offre de service moderne et adaptée.

Nous prenons des nouvelles des espaces dédiés aux plus fragiles d'entre nous à l'Espace Dignité et au Centre d'accueil de la Croix-Rouge mais aussi au travers du Cercle d'Escrime de Namur qui prône l'accueil des PMR.

Elle a l'art de se faire attendre, l'Enjambée. En attendant, nous vous proposons de remonter le temps à son pied. Les fouilles archéologiques à la rue de Mazy ont permis de déterrer quelques pépites que les Jambois férus d'histoire ne manqueront pas de venir découvrir à la Tour d'Anhaive prochainement.

Si vous êtes récemment passés par le Parc Astrid, vous n'aurez pas pu manquer la magnifique fresque monumentale rendant hommage à notre Frairie Royale des Masuis et Cotelis Jambois. L'occasion d'annoncer les activités de leur 60<sup>ème</sup> anniversaire en 2020 par des couleurs flamboyantes ! Sans oublier un point toujours intéressant et attendu sur les travaux en cours et à venir ainsi que la décision finale sur l'avenir du passage à niveau de Velaine.

Et puis aussi, notre invitation cordiale à la Cérémonie du souvenir, le 11 novembre, au Parc Astrid.

Vous l'aurez compris, une édition encore bien remplie de vos nouvelles !

Bonne lecture

Sandrine Bertrand  
Présidente

## SOMMAIRE

<b>GALERIE DÉTOUR</b>	
Léa Mayer .....	2
Anne-Sophie Costenoble - Nía Diedla .....	2
<b>ÉDITO</b> .....	3
<b>RENCONTRE</b> par Caroline Remon	
Tanguy Auspert	
Le nouveau Président du Foyer Jambois .....	4-7
<b>DATE À RETENIR</b> .....	8
<b>ACTUALITÉS</b>	
<b>Permis accordé</b>	
Infrabel peut mettre en œuvre la suppression du PN 101.....	9
<b>RENCONTRE</b>	
Michel Paquay	
L'atout commerçant du quartier d'Amée.....	10-11
<b>ART &amp; PATRIMOINE</b>	
<b>Monument jambois disparus (II)</b>	
La maison de la barrière Sainte-Barbe .....	12-13
<b>SOCIAL</b>	
<b>Dignité et Solidarité au quotidien !</b>	
L'asbl Educ'Actions & Dignité : « Une place pour chacune et chacun, tous ensemble » .....	14-15
<b>Des nouvelles du Centre d'accueil</b>	
La Croix Rouge accueille les candidats réfugiés.....	16
<b>TRAVAUX</b>	
<b>La rue de Coppin et ses voisins</b>	
La point sur les travaux en cours et à venir.....	17
<b>COMMERCE - PUBLI-REPORTAGE</b>	
<b>Le Glacetrone</b>	
Le nouveau glacier est au pied de l'Enjambée ...	18
<b>EXPOSITION</b>	
<b>Nom de code : JAMA</b>	
Remonter le temps au pied de l'Enjambée.....	19
<b>ACTUALITÉS</b>	
<b>L'art s'invite sur nos murs</b>	
La fresque de la Frairie Royale des Masuis et Cotelis Jambois.....	20-21
<b>SPORT</b>	
<b>Le Cercle d'Escrime de Namur (CEN)</b>	
L'accueil et la tolérance des différences .....	22
<b>ACTUALITÉS</b>	
<b>Mouvements à la Poste de Jambes</b>	
Francis Allard, Véronique De Vleeschauwer et Michel Ronvaux.....	23

Ce logo indique une suite de l'information sur notre site internet [www.sijambes.be](http://www.sijambes.be)

Côté Jambes n° 106 - 3<sup>ème</sup> trimestre 2019 - 26<sup>ème</sup> année  
Éditeur | S.I. Jambes ASBL - Avenue Jean Materne, 168  
info@sijambes.be | [www.sijambes.be](http://www.sijambes.be) | 081/30 22 17  
Éditeur responsable : Frédéric Laloux  
Secrétaire de rédaction : Cassandre Vandenbroucke  
Crédit photographique : L'asbl Educ'Actions & Dignité, Bpost, Fram Prod, SPW/DGO4, Direction de l'archéologie (R. Gilles, M. Van Buylaere, R. Vanmechelen)

# Tanguy Auspert

Le nouveau Président du Foyer Jambois



Suite aux dernières élections communales le Foyer Jambois s'est doté d'un nouveau Président : Tanguy Auspert, Caroline Remon l'a rencontré.

*Monsieur Auspert, comme homme politique vous êtes une figure connue des Jambois et des Namurois, comment vous êtes-vous retrouvé Président du Foyer Jambois ?*

Suite aux dernières élections communales et lors du conseil d'administration du 18 juin 2019 un renouvellement s'est opéré au niveau du conseil d'administration et j'ai été désigné comme président du conseil d'administration en remplacement de Fabian Martin qui avait été désigné à ce poste après les élections communales du 14/10/2012.

*Quelles autres personnalités l'ont été avant vous ?*

Plusieurs personnes bien connues des Jambois. Il y a eu Thibaut de Maizières (de 1928 à

1941), Jean Materne (de 1941 à 1964), Raymond Materne (de 1964 à 1978), Henri Hallet (de 1978 à 1988), Jacquie Chenoy (de 1998 à 2010), Bernard Poncelet (de 2010 à 2013) et Fabian Martin (de 2013 à 2019).

*C'est votre premier contact avec cette société de logement ?*

Absolument pas je suis administrateur du Foyer Jambois depuis plus de 20 ans et j'en connais parfaitement les rouages.

*Pouvez-vous nous retracer brièvement l'histoire de l'action du Foyer Jambois ?*

Créé par la Commune de Jambes en février 1928, le Foyer Jambois a toujours eu pour mission d'assurer un logement salubre,

confortable au prix abordable au profit des moins bien nantis.

Avant 1940, 123 logements ont été construits par le Foyer Jambois.

Le Foyer Jambois a augmenté son patrimoine immobilier de 548 maisons et appartements entre 1949 et 1960 puis de 1.120 logements entre 1960 et 1982.

De 1982 à 1990, le Foyer Jambois n'a plus construit de nouvelles habitations mais a valorisé certains immeubles existant en aménageant des combles spacieux (22 appartements mansardés) et en recyclant des espaces inexploités destinés aux services techniques (4 appartements).

1993-1994 sont des années axées sur l'animation socio-culturelle des quartiers (principalement dans le quartier des Comognes).

Au début des années 2000 le secteur des logements sociaux est régionalisé et le Foyer Jambois dépend depuis lors de la Société Wallonne du Logement (SWL).

Le Foyer Jambois investit depuis lors dans la rénovation, la mise aux normes (électricité, ascenseurs, etc...), l'amélioration des logements qui commencent à vieillir et continue de créer de nouveaux logements mais élargit le champ de ses bénéficiaires :

- logements moyens : destinés aux revenus moyens, supérieurs aux revenus modestes.

- logements à loyer d'équilibre : loyer déterminé en fonction de la valeur locative d'un logement similaire dans la commune.

- logements résidence-services sociale : loyers abordables avec mixité sociale et liaison avec maison de repos et maison de repos et soins. Ce projet a vu le jour en collaboration avec le CPAS à la résidence des Chardonnerets, rue de Dave.

Depuis sa création, le Foyer n'a cessé d'investir pour atteindre, aujourd'hui 1.556 logements à gérer pour, environ, 3.350 habitants (soit 20 à 25% de la population jamboise):

- 1.474 logements sociaux ;
- 7 logements de transit (incendie, crise conjugale...);
- 43 logements moyens ;
- 4 logements à loyer d'équilibre;
- 28 logements résidence-services sociale.

*Le Foyer Jambois est aussi actif au niveau éducation et culture, pouvez vous nous en dire plus ?*

En parallèle de sa politique de logements, le Foyer Jambois assure une politique sociale au cœur de Jambes (Jambes Comognes, Petit Ry, Mascaux, Sudent), via notamment l'ASBL « Jambes Social et Culturel » dont je suis un des fondateurs.

Les logements de la rue des Comognes avec son espace communautaire





Projet du nouveau siège social du Foyer Jambois sclr

Place de l'École du Génie, ce bâtiment a été construit dans le cadre d'un partenariat public privé

L'ASBL fut créée par le Foyer Jambois. Elle est financée à 85 % par lui, 15 % sont financés par la Ville et l'ONE.

L'ASBL gère les espaces communautaires de quartiers jambois, organise les plaines d'été pour les enfants... Mais elle a aussi mis sur pied une école des devoirs pas comme les autres.

Depuis la rentrée scolaire de 2015, un atelier « soutien ados » a vu le jour. Il regroupe des activités d'école des devoirs et des ateliers de sensibilisation. Cet atelier est accessible aux jeunes à partir de 12 ans qui entrent dans l'enseignement secondaire. Cette activité n'est pas limitée aux habitants du quartier mais est ouverte à tous, dans un souci de mixité sociale.

En plus du soutien purement scolaire, des animations sont proposées sur des thématiques bien précises qui touchent les adolescents : violence, harcèlement...

Elle est encadrée par deux éducateurs et deux bénévoles. Actuellement, entre 12 et 15 jeunes sont pris en charge.

Les actions parallèles du Foyer Jambois ne se limitent, évidemment, pas aux jeunes. Ses acteurs mènent également diverses activités au profit des personnes âgées et isolées :

- Les rencontres « cougnous » réservées aux plus de 60 ans.
- Les bricoleuses du lundi : un moment détente (tricot, crochet,...) pour toutes les personnes seules ou intéressées.

- Les après-midis récréatifs et musicaux : organisés une à deux fois par an.
- Des excursions accessibles aux personnes à mobilité réduite (Euro Disney, Pairi Daiza,...).

*Quels projets comptez-vous piloter pendant votre mandat ?*

Tout d'abord la construction du nouveau siège social, rue du Parc d'Amée.

Un projet qui se débloque suite à la récente décision d'Infrabel de supprimer le passage à niveau et de créer un passage sous voies en remplacement. Autrement dit, plus aucune incompatibilité ne subsiste pour que les deux projets se réalisent conjointement. Infrabel a d'ailleurs confirmé, en date du 12 août dernier, qu'elle n'avait plus d'objections à formuler quant à la réalisation du projet. Il ne reste plus qu'à attendre la validation de la demande du permis d'urbanisme suivi de l'octroi.

Ce projet vise surtout tout le personnel (46 membres) avec des conditions de travail optimales qui permettent un travail de qualité. Un budget d'environ deux millions d'euros est financé en partie sur fonds propres et en partie par emprunt.

Le développement d'un autre projet est à l'étude, au cœur de Jambes. Les négociations sont en cours avec la Ville de Namur. Suite au futur déménagement du Conservatoire Balthazar Florence au Grand-Manège,

rue Rogier, les immeubles n° 164, 166, 168, 170 de l'Avenue Jean Materne, propriétés de la Ville se libèrent et représenteront une occasion à saisir.

Le but serait, après aménagements, d'y déplacer la crèche la Ribambelle (crèche communale) dans un vaste local au rez de chaussée agrémenté d'un jardin. L'équipement et la gestion seraient pris en charge par la Sonefa. À l'étage 19 logements entièrement adaptés aux personnes à mobilité réduite. Cette partie serait prise en charge par le Foyer Jambois. En terme de potentialité, les différents bâtiments représentent une surface de 1.424 m<sup>2</sup> de plancher. Après un accord du conseil d'administration du Foyer Jambois et du collège communal, une étude de faisabilité sera mise sur les rails.

Ce projet permettrait d'embellir le centre de Jambes tout en permettant à des personnes moins valides de pouvoir s'épanouir à proximité des commerces, du marché hebdomadaire, de l'Horeca voisin et des transports publics.

Néanmoins, le Foyer Jambois n'oublie pas ses locataires. Ainsi notre société de logements est inscrite au second volet de l'axe 2 du programme d'investissements « Impulsion Logement » de la Société wallonne du Logement (SWL): rénovation et optimisation énergétique 2019.

Au total, 68 logements (32 maisons et 36 appartements) devraient bénéficier de réno-

vations substantielles pour un montant total de 3.356.409 euros dont 2.517.307 euros de subsides.

Ces futurs travaux d'isolation seront réalisés dans les habitations de Jambes-Comognes, rue du Petit Ry, rue Karler, rue Eloy et rue Stevenne. Un début des travaux est à prévoir en 2021.

Côté Jambes vous remercie d'avoir répondu à ses questions et vous souhaite, à vous et toute l'équipe, de réaliser les projets évoqués. Ils visent effectivement une partie importante des habitants de Jambes, qui vous lira avec beaucoup d'intérêt.





Piste d'athlétisme



Plus qu'une étape et le Centre Adeps de Jambes va être doté d'une infrastructure d'athlétisme top niveau !



Ciné en plein air de Froidebise



Ciné d'été organisé par le Comité du Quartier de Froidebise (en collaboration avec La Province de Namur) qui a été organisé pour la 3<sup>ème</sup> édition le 28 juin dernier

## ACTUALITÉS

# Permis accordé

### Infrabel peut mettre en œuvre la suppression du PN 101



Le 11 novembre n'est pas qu'un jour férié où l'on profite d'un moment de repos, c'est surtout un jour pour se souvenir que certaines personnes ont donné leur vie pour que nous vivions dans un pays libre.

11h00 :

Cérémonie du souvenir au monument du parc Reine Astrid, en présence

des écoles et des autorités civiles et militaires.

## Invitation cordiale à tous



# IL NEGOZIETTO

ÉPICERIE ITALIENNE

Une épicerie italienne qui réalise des plats traiteur faits maison, des produits bio en direct d'Italie, réalisation de mariage, baptêmes, fêtes... dès septembre, des plats à emporter "minute". Charcuteries, fromages, antipasti... tenu par un couple passionné d'Italie, elle, prof d'italien et lui, chef de cuisine depuis 35 ans...

Cornets de pâtes à emporter le midi

Ouvert du lundi au samedi de 10h à 18h15  
Dimanche de 9h à 13h - Fermé le mercredi

Avenue Jean Materne, 79 - 5100 Jambes (face au Normandie)  
0476/055285 - [epicerieilnegozietto@gmail.com](mailto:epicerieilnegozietto@gmail.com)



Voilà une décision attendue par beaucoup. La Région wallonne a finalement octroyé son permis à l'opérateur ferroviaire Infrabel en vue de la suppression du passage à niveau de Jambes-Velaine, l'un des principaux points noirs du réseau en province de Namur.

Pour rappel, une première demande avait été introduite en 2016 avec un projet prévoyant la création d'une passerelle à destination des piétons. Cette demande avait été refusée par la Ville, fortement soutenue par les riverains.

En avril dernier, le gestionnaire du réseau ferroviaire belge était donc revenu avec un projet complètement revu, proposant l'idée de deux tunnels souterrains, un pour les modes doux et un pour les automobilistes.



La Ville de Namur avait cette fois approuvé le projet mais avait quand même tenu à faire quelques remarques jugées nécessaires pour les riverains. Ces remarques ont d'ailleurs été intégrées par le fonctionnaire délégué de la Région wallonne dans le permis qu'il a délivré le 15 juillet.

La remarque principale concernait le couloir sous voie pour les piétons et les cyclistes. Il devra compter une largeur de 4 m minimum au lieu de 2 initialement prévu. Infrabel devra prévoir un éclairage optimal des passages sous voie. Un panneau à message variable limitant la vitesse à 30km/h sera impérativement installé afin de marquer la présence de l'école et des gaines électriques seront placées dans l'éventualité d'un placement de feux.



# Michel Paquay

*L'atout commerçant du quartier d'Amée*



*Son visage vous est sans doute familier et pour cause, Michel Paquay a géré, dans un premier temps, la Librairie du Parc d'Amée durant des années et a ensuite repris la gestion de l'épicerie voisine. Venant du quartier de Sart-Hulet, un peu plus haut, c'est pour ainsi dire le quartier du parc d'Amée qui l'aura vu grandir et s'épanouir dans un domaine professionnel pour lequel il n'était pourtant pas destiné.*

## Amée dans les années 1960

Les bâtiments qui abritent aujourd'hui le magasin de Michel Paquay appartenaient déjà à l'époque au Foyer Jambois. Ils ont été construits en 1963 et la première implantation commerciale de ceux-ci remonte à 1964. Sans arrêt depuis cette année-là, se tient une épicerie, ce qui est plutôt rare.

Dans son jeune temps, il n'y avait pas encore toutes les grandes surfaces qui se trouvent actuellement aux alentours. On pouvait alors trouver dans ce bâtiment de l'avenue du Parc d'Amée une épicerie, une boulangerie, une librairie, une autre épicerie dans le bâtiment suivant, ainsi qu'une boucherie, une consultation de l'ONE qui est toujours présente au même endroit, un bureau de poste mais également une coiffeuse.

## Octobre 1991, l'aventure commence

Aujourd'hui papa de deux enfants, Michel vivait à l'époque avec ses parents dans le quartier du Sart-Hulet, non loin du parc d'Amée.

Gradué en Sciences Agronomiques section Agro-Alimentaire, il suivit ses études à Ciney. Michel aurait donc pu travailler dans un secteur de recherche, notamment dans une usine agroalimentaire comme Materne ou Kraft, faire de la recherche et élaborer de nouveaux produits. Malheureusement, lorsqu'il sortit de l'école, le secteur était bouché ou bien ce qu'on lui proposait ne correspondait pas à ses attentes.

Après quelques semaines de recherches d'emploi infructueuses, le besoin de travailler et de gagner son indépendance se fit ressentir.

Un samedi matin, en allant acheter à la librairie les journaux Vers l'Avenir et Le Soir, qui étaient à l'époque les deux références pour les offres d'emplois, Michel comprit lors d'une conversation que la gérante de la librairie cherchait un repreneur pour son commerce. Avec ses parents, ils se rendirent sur place pour demander plus d'informations à la propriétaire. C'était au mois de septembre 1991, il avait alors 23 ans. Tout se fit très vite et de fil en aiguille, Michel se retrouva aux commandes d'un magasin qui proposait à l'époque librairie, papeterie, jouets, Lotto et confiserie. Les bâtiments appartenaient au Foyer Jambois et Monsieur Paquay avait racheté le fonds de commerce.

## Octobre 1991, l'aventure commence

Début des années 2000, les ventes en ligne explosent. On voit fleurir de plus en plus d'offres pour lire les journaux sur internet, les grandes surfaces quant à elles commencent à s'agrandir et la librairie voit petit à petit chuter la vente de ses journaux et jouets.

Puis un jour, un délégué commercial de 'Louis Delhaize' - l'épicerie faisait partie à l'époque de ce groupe- annonça à Monsieur Paquay que le magasin à côté du sien était à remettre et il lui proposa de le reprendre. Au début, cette offre ne l'intéressa pas. Mais au printemps 2006, ce même monsieur revint une deuxième fois avec la même proposition. Et cette fois-ci, Michel l'accepta. En effet, durant ces mois écoulés, il avait eu le temps de réfléchir, d'observer la concurrence et décida donc de se diversifier. Cette nouvelle aventure avec le magasin d'alimentation débuta le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

### Infos :

Avenue du Parc d'Amée, 1  
Tél / Fax : 081/30 38 64

Horaires :

- du lundi au vendredi de 7h00 à 18h00
- le samedi de 7h30 à 18h00

Fermé le dimanche

En janvier 2016, pour diverses raisons, il décida de changer de fournisseur, et ainsi de faire confiance au groupe Spar-Colruyt sous l'enseigne 'Mini-Market'.

Aujourd'hui, le constat est qu'il est très heureux d'avoir sauté le pas et donne son maximum pour gérer au mieux son « one stop shopping », c'est-à-dire un guichet unique, un lieu commercial regroupant la plupart des services offerts à la clientèle, comme on appelle ce genre de magasin dans le jargon.

## Le petit + par rapport aux grandes surfaces ?

Il est à l'écoute ! Pour Monsieur Paquay, le côté social qu'il apporte à ses clients est très important. Il porte une oreille attentive à leurs recherches, soucis, etc.

Il propose, en plus de l'assortiment de son magasin, un service de point-colis (DPD, UPS, La Poste), des produits postaux, du nettoyage à sec et d'autres petits services qui rendent d'autant plus sympathique et nécessaire le magasin de Monsieur Paquay.

## Et pour la suite ?

Le Parc d'Amée accueille de plus en plus fréquemment des activités extérieures, sans oublier les futurs travaux routiers. Michel est confiant, il dit que ça bouge. Son leitmotiv, par rapport à la réussite, c'est d'y croire. Mais surtout, c'est faire attention aux besoins du client qui évoluent, afin de le satisfaire et lui laisser une bonne expérience d'achat au Mini-Market du Parc d'Amée, sans oublier de suivre les évolutions en termes de produits et proposer des nouveautés.



# Monuments jambois disparus (II)

## La maison de la barrière Sainte-Barbe

Au pied de la Montagne Sainte-Barbe existait autrefois une « maison de la barrière ». Cette appellation curieuse, qu'on retrouve encore de nos jours dans quelques noms de lieu (Barrière de Champlon, Barrière Hinck, etc.), désigne tout simplement l'ancêtre des péages qui jalonnent certaines autoroutes, françaises notamment.

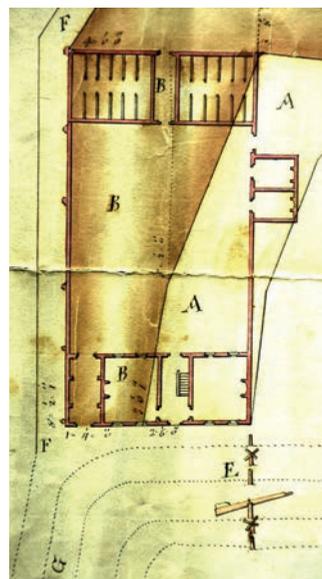
La construction de chaussées dignes de ce nom, en lieu et place de « grands chemins » non empierrés et donc impraticables à la mauvaise saison, fut dès le XVII<sup>e</sup> siècle encouragée, voire imposée par le gouvernement central afin de répondre à des préoccupations politiques et militaires plutôt que pour favoriser et développer les échanges commerciaux. Leur financement était toutefois supporté par les États provinciaux qui, sous l'Ancien Régime, préfiguraient en quelque sorte les provinces d'aujourd'hui, ainsi que par les villes et les communautés rurales. État et ville de Namur ne s'y aventurèrent que timidement et n'entreprirent de créer des chaussées pavées vers le nord – les chaussées de Bruxelles et de Louvain – et vers le sud – la chaussée de Luxembourg – que par tronçons sporadiques.

La construction de cette dernière est mise en chantier à partir de 1725 pour atteindre Vivier-l'Agneau (Courrière) en 1728. Son coût laisse rêveur : un peu plus de 64.143 florins, soit presque l'équivalent d'un hôtel de maître comme celui des Groesbeek de Croix à Namur ! Il faut attendre les années 1760 pour que soit ouvert le tronçon entre Vivier-l'Agneau et Emptinne, près de Ciney, à la frontière de la principauté de Liège. Elle n'atteindra toutefois sa destination finale... qu'au XIX<sup>e</sup> siècle !

Afin de financer la construction et l'entretien de ces chaussées, des « barrières » sont établies tout au long de leur tracé, ainsi, vers le sud, à Jambes et au Tronquoy (Wierde).

Dès le 25 janvier 1726, la ville de Namur décide de faire construire, au pied de la Montagne Sainte-Barbe, une maison destinée aux préposés à la perception des droits de passage, dont le tarif

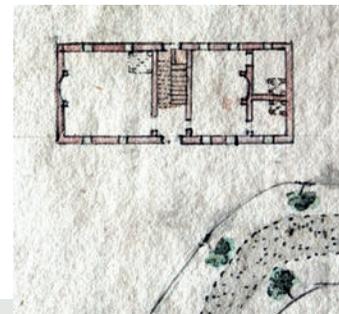
variait suivant la nature des véhicules utilisés et du nombre de chevaux attelés. Les travaux, dont la surveillance est confiée à l'entrepreneur namurois Nicolas Bolvin (qui est aussi l'entrepreneur de la chaussée), se terminent en 1727. Ils sont réalisés en régie par une foule d'artisans pour la plupart namurois. Leur coût élevé – 5.550 florins – équivaut au prix d'une petite église de campagne ou d'un bon presbytère ! (fig. 1)



(Fig. 1) La maison de la barrière et ses dépendances (en rouge), détail d'un plan dressé par le géomètre Lannoy le 18 février 1727. En A, le tracé de l'ancien chemin, et en G, de la nouvelle chaussée vers Luxembourg, avec l'emplacement, en F, de la barrière mobile. Le nord est en bas [AÉN, *Cartes et plans*, n° 241, détail].

La bâtisse en moellons de calcaire sous toiture d'ardoises comporte deux pièces au rez-de-chaussée, chauffées chacune par une cheminée, et autant à l'étage sous combles, des caves voûtées et un four à pain. Elle est éclairée par des fenêtres à croisée et par une baie à meneau à la lucarne axiale de l'étage. Un escalier en chêne, à balustres tournés, relie les deux niveaux habitables. Deux autres bâtiments, sur les côtés de la cour arrière, abritent l'un une écurie sous fenil, l'autre une soue à cochons.

Mais dix ans à peine après sa construction, la bâtisse doit être agrandie par deux nouveaux cabinets au rez-de-chaussée et autant à l'étage.



(Fig. 2) La maison de la barrière en 1771, avec deux petits cabinets qui ont été ajoutés sur la gauche en 1737 [AÉN, *Cartes et plans*, n° 404, détail].

Les travaux sont adjugés, le 30 juillet 1737 à l'entrepreneur Jean-François Pierard, de Namur, pour 550 florins. (fig. 2)

La maison de la barrière, qui est affermée simultanément ou non avec la perception des droits, offre également le gîte et le couvert aux voyageurs, moyennant rétribution évidemment, ce qui permet de compenser le manque à gagner lorsque le trafic se fait moins dense (guerres, inondations, ralentissement du trafic suite à l'ouverture d'une seconde chaussée par la Meuse, etc.). Le revenu des droits de barrière à Sainte-Barbe a fortement varié d'une période à l'autre, s'échelonnant entre 800 et 1.600 florins. Au total, la ville de Namur en a retiré 82.700 florins entre 1727 et 1793, soit un « bénéfice » d'environ 9.000 florins en 65 ans par rapport au coût de construction de la chaussée, des barrières de Jambes et du Tronquoy, de la plantation d'arbres et du désintéressement des terrains expropriés... (fig. 3)



(Fig. 3) La première barrière sur la route de Liège : cette lithographie de De Rousseaux d'après un dessin du général de Howen, de 1824, donne une excellente idée de ce qu'était la maison de la barrière au pied de la Montagne Sainte-Barbe (Coll. Fondation SAN).

Vu le déficit récurrent de la caisse des chaussées, et ce malgré une aide financière non négligeable de la ville, Sa Majesté l'empereur autorise, le 13 janvier 1780, celle-ci à vendre la maison de la barrière Sainte-Barbe – son loyer ne rapportait pas plus de 215 florins l'an en moyenne – et son remplacement par une simple *logette* ou petite demeure pour le préposé. Le 28 novembre la bâtisse est adjugée pour 5.366 florins et quelques sous à Jean-Joseph Abras, locataire du bien depuis une bonne dizaine d'années.

Le bâtiment a été démolé durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et remplacé par le vaste bâtiment néo-classique de la famille Ortmans-Godin, laquelle a donné deux bourgmestres à Jambes en 1846-1862 et en 1867-1869.

**Jean-Louis Javaux et Bernadette Hubert,**  
Attachés honoraires au SPW,  
Département du Patrimoine et

**Fiona Lebecque,**  
Présidente-Conservatrice  
du Centre d'Archéologie,  
d'Art et d'Histoire de Jambes

### Sources :

J.-L. JAVAUX, *La maison de la barrière Sainte-Barbe à Jambes. Construction et entretien (1726-1780)*, dans *Cahiers de Sambre-et-Meuse*, à paraître ; J. LAMBERT, *Les droits de barrière sur les chaussées de Louvain et de Luxembourg au XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 67, 1991, pp. 65-97.

# Dignité et Solidarité au quotidien !

*L'asbl Educ'Actions & Dignité : « Une place pour chacune et chacun, tous ensemble »*



Salle de rencontre, où chaleur et partage apportent un peu de réconfort aux personnes qui ont besoin de soutien

L'asbl Educ'action et dignité aurait dû s'installer rue Saint-Nicolas à Namur et signer un contrat de bail avec le CPAS, mais ce projet n'a pas abouti.

Dès lors, l'asbl, aidée par un généreux donateur prêt à investir un million d'euros voire davantage a décidé de chercher dans le privé. C'est auprès de Thibault Bouvier que le projet d'Espace Dignité a trouvé refuge. Le propriétaire de locaux vides auparavant occupés par un service de la Région wallonne, leur a loué et aménagé à ses frais, ce bel espace.

Ouverte depuis le 20 novembre 2018, l'Espace Dignité accueille au 90 rue Mazy toute personne demandeuse d'un soutien. Elle offre à toute personne qui pourrait en avoir besoin, une présence, une écoute empathique et de chaleur humaine ainsi que tout le confort matériel d'un foyer. Ce lieu leur permet l'espace d'un moment de se reposer, de rencontrer des personnes, ou même se laver et de se réchauffer. La majorité des personnes qui fréquentent cet endroit étant

sans logement voire sans le moindre revenu.

À terme, l'asbl vise également à déployer une dynamique de quartier positive, solidaire, porteuse de lien social, où tout un chacun pourra trouver une place.

À l'heure actuelle, on constate une fréquentation moyenne de 80 personnes par jour.

Le directeur, Dominique Bignerone accompagné de 4 employés ainsi que d'une petite équipe de bénévoles ont commencé à développer des projets en collaboration avec plusieurs services et associations locales, par exemple en ce qui concerne l'aide en santé mentale des personnes les plus fragilisées.

On retrouve d'ailleurs à l'espace « accueil » un espace pour les groupes de parole et les séances d'informations avec les autres services sociaux de la région. Sont mis également à disposition des invités de l'Espace Dignité, une salle pour prendre les repas ensemble, un espace « PC » pour réaliser diverses recherches sur internet, des salles de repos mais aussi des douches et

une buanderie où ils peuvent laver et sécher leurs vêtements.

Monsieur Robert Bourgeois, président de l'asbl, rappelle donc qu'il ne s'agit pas d'un abri de jour, mais bien d'un espace polyvalent, qui n'est pas uniquement réservé aux SDF, même si certaines plages-horaires leur sont dévolues. On y retrouve également un comité d'accompagnement avec le relais social urbain namurois.

Trois jours par semaine, les mardis, jeudis et samedis, le centre accueille entre 30 à 40 sans-abris, qui peuvent s'entretenir avec une équipe psychopédagogique et participer à des activités.

Les autres jours, l'association accueille des personnes seules ou fragilisées. Si au départ, certains riverains étaient inquiets quant à l'ouverture de ce lieu, aujourd'hui les craintes se sont envolées. En effet, le voisinage s'est rendu compte de l'importance de cette main tendue à ces personnes meurtries par la vie.

L'association tient aussi à rappeler que la pauvreté n'est pas un délit.

Parmi les nombreuses activités, signalons qu'un groupe de 150 personnes, au mois d'août dernier, a eu l'opportunité de voyager et d'aller quelques jours à Leysin, en Suisse, pour des vacances solidaires. D'autres sorties sont prévues cet automne comme une journée aux Grottes de Han....

Ces activités viennent s'ajouter aux différentes réalisations déjà effectuées comme divers galas, expositions, ainsi que la mise sur pied des Rêves et des Noël's solidaires avec la participation des Toqués du Cœur, des restaurateurs qui offrent à un petit groupe, pouvant aller jusqu'à 50 personnes, un repas festif 3 services.

Bref, n'hésitez pas à pousser la porte.... Un accueil chaleureux et un beau sourire viendront vous y accueillir.

## Accueil général

L'asbl reçoit sur rendez-vous de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Pour prendre rendez-vous : 081/57 03 08

Si vous voulez vous engager comme volontaire/bénévole, ou tout simplement poser une question à l'asbl Soutien Dign'Actions, envoyez un mail directement à son président : robertbourgeois@hotmail.com ou pouldignite@hotmail.com.

Vous pouvez également collaborer en faisant un DON solidaire : BE05 732 77777 75 75 (déclaration de soutien sur demande)

1€ donné = 1€ Dignité ! – Déclaration de don sur demande



L'asbl possède tout le confort matériel nécessaire pour bien accueillir les plus démunis

## Des nouvelles du Centre d'accueil

*La Croix-Rouge accueille les candidats réfugiés*



Aujourd'hui, le Centre Croix-Rouge de Jambes accueille, 150 hommes seuls et 150 personnes en familles, dont une quarantaine d'enfants, soit les 300 demandeurs d'asile qui sont tous arrivés. Parmi ces personnes on compte quelque 40 nationalités provenant notamment d'Afghanistan, de Guinée, de Syrie, de Palestine et d'Erythrée.

Diverses rencontres ont été mises au point entre les résidents jambois et les résidents de passage dans ce Centre d'accueil et ce, afin de nouer des contacts entre eux et faire que cette cohabitation provisoire se déroule le plus humainement possible.

Pour ce faire, briser la barrière de la langue a été primordial, c'est ainsi que des cours de langues, une école de devoirs et des activités y ont été organisés de façon journalière comme des jeux de table et même un tournoi de volley organisé par des volontaires Croix-Rouge, ....

La présence d'un stand de la Croix-Rouge Jambes, dans le village des associations lors



du dernier Festival des Solidarités à la Citadelle de Namur, les 24 et 25 août fut l'occasion d'en savoir davantage sur le Centre et les migrations en général, outre leurs actions et activités habituelles que sont leurs actions de solidarités, permettant aux femmes du Centre de s'y rendre, bien évidemment encadrées par des volontaires et collaboratrices Croix-Rouge.

À l'occasion de leur journée « portes ouvertes », le 22 septembre dernier, un grand nombre de personnes ont eu l'occasion de découvrir de l'intérieur le Centre d'accueil au cours d'une après-midi qui se voulait festive et surtout familiale avec une approche toute particulière grâce au « Repas du monde » pour découvrir des saveurs nouvelles, mais aussi à travers les diverses animations musicales, des animations sportives, la découverte du travail des collaborateurs et celui des volontaires Croix-Rouge, ....

Plusieurs animations pour les enfants furent prévues dont un château gonflable pour les plus petits, ainsi que la diffusion du film-débat d'Idriss Gabel « Je n'aime plus la mer ».

Un très beau moyen de cultiver l'ouverture et le vivre ensemble...

L'asbl est à la recherche de matériel de puériculture et de manteaux d'hiver.  
Pour les dépôts : rue de Dave, 270



## La rue de Coppin et ses voisines

*Le point sur les travaux en cours et à venir*



Le quartier avoisinant la rue de Coppin a fait l'objet de nombreux travaux d'impétrants menés par différentes intercommunales et entreprises habilitées. Les chantiers restants (en cours et à venir) ne concernent plus que les alimentations en eau : la SWDE travaille actuellement au niveau de la rue du Paradis où la conduite principale a déjà été remplacée et où les nouveaux raccordements riverains sont en cours.

Depuis le 23 septembre 2019, la SWDE a entamé le remplacement de la conduite principale et des nouveaux raccordements riverains sur l'ensemble de l'avenue de la Citadelle. Dans la foulée, elle réalisera la même intervention dans la rue de la Plage (petite rue). Il faudra donc encore compter plusieurs mois de travail, mais cela marquera la fin des grosses interventions d'impétrants dans le quartier de Coppin (de petites interventions nécessaires (raccordements, réparations, ...) pouvant cependant encore être réalisées).

Une fois ces travaux impétrants terminés, les travaux de réfection de voirie prévus de longue date par la Ville pourront enfin être réalisés pour le printemps 2020, à savoir des raclages/poses dans les rues suivantes :

rue de Coppin ; rue Renée Prinz ; rue de la Plage ; place St-Calixte ; rue Mottiaux ; rue Lambin ; rue Hugo d'Oignies ; avenue de la Citadelle ; rue du Capitaine Jomouton (côté av. de la Citadelle).

Cependant, pour réduire autant que possible les nuisances, le service Voiries lancera déjà ce chantier dès la fin octobre dans les rues où la SWDE n'interviendra plus.

Questionné sur le sujet, l'Echevin Luc Gennart est conscient des nuisances subies pendant bien trop longtemps par les riverains, causés par des chantiers sur lesquels ils n'avaient guère de prise. Ces retards ont fait postposer ces raclages-poses, bien nécessaires, mais qui en bonne logique ne pouvaient se faire qu'à l'issue des travaux d'impétrants.

# Le Glacetrone

Le nouveau glacier est au pied de l'Enjambée



Deux glaciers associés : Baudouin Lénelle (à gauche) et son neveu Thomas Degryse.

Jambes compte depuis l'été un glacier de plus ! Le Glacetrone a choisi de fabriquer ses glaces haut de gamme rue Mazy, au pied de l'Enjambée. Celles et ceux qui emprunteront la nouvelle passerelle ne pourront pas manquer le nouvel établissement. Mi-juillet, le comptoir de vente (cornets, petits pots et glaces à emporter) a ouvert. Des débuts réussis, à lire les commentaires élogieux adressés au Glacetrone sur les medias sociaux. Dans le courant d'octobre, sans doute aux alentours du 15, ce sera au tour du salon de consommation : on y entrera par la nouvelle ruelle le long de l'Enjambée. Le Glacetrone travaille autant que possible avec des produits locaux soigneusement sélectionnés. Le lait

vient de la ferme Doens, à Bouge; la crème fraîche de Perwez ; les oeufs de Doische et la plupart des fruits de la région namuroise. Les glaciers sont Baudouin Lénelle, ex-directeur de Canal C, et son neveu Thomas Degryse, ex-responsable de la communication pour la ligue Handisport : le Glacetrone est aussi un beau projet de reconversion !

Réservez vos **gâteaux glacés** de fin d'année au Glacetrone Rue Mazy, 73 ou par téléphone :  
0475/65 65 30 (Baudouin)  
0484 79 90 80 (Thomas)

Du 29 octobre 2019  
au 26 janvier 2020

# Nom de code : JAMA

## Remonter le temps au pied de l'Enjambée

Le projet d'aménagement du Grognon à Namur prévoyait notamment la construction d'une passerelle cyclo-piétonne enjambant la Meuse : l'Enjambée.

Sa retombée sur la rive droite s'accompagnait de la démolition de 6 maisons de la rue Mazy, édifiées à la fin du 19<sup>e</sup> siècle-début du 20<sup>e</sup> siècle.

Cette démolition a suscité une courte opération d'archéologie préventive, prise en charge par l'Agence wallonne du Patrimoine, du 10 au 17 mai 2017.

Nom de code : JAMA, pour Jambes, rue Mazy.

Aujourd'hui, la plaine jamboise apparaît à l'observateur densément bâtie, mais il ne faut pas remonter très loin dans le 20<sup>e</sup> siècle pour la découvrir terre maraîchère. Située en bord de Meuse, la rue Mazy ne fait pas exception. Et pourtant...

Sous les maisons démolies, et sous une riche couche d'humus attestant de l'exploitation agricole, les archéologues ont identifié des structures témoignant de la présence d'un habitat médiéval, accompagnées d'un matériel céramique toujours utile pour la datation. Et même de deux artefacts plus prestigieux : une clef de coffret en alliage de cuivre et un exceptionnel pion d'échecs en ivoire.

Entre le 29 octobre 2019 et le 26 janvier 2020, passez les portes de la Tour d'Anhaive et remontez le temps à la suite des archéologues. Découvrez ce petit site archéologique et la manière dont chaque tesson, chaque pierre, chaque couche de terre peut contribuer à raconter un morceau d'histoire. Abordez la lecture du sol pour découvrir ce qu'il a à vous apprendre, et tentez de reconstruire, vous aussi, le puzzle de l'histoire.

Profitez de l'exposition *Remontée du temps au pied de l'Enjambée* pour approfondir votre connaissance de Jambes. Entrée libre !

Et pour aller encore plus loin, rendez-vous au TreM.a – Musée des Arts anciens à Namur, où se dévoilera du 25 octobre au 26 janvier l'exposition *Namur. 10<sup>e</sup>-16<sup>e</sup> siècle*.

Namur et ses quartiers, ses enceintes, ses rues, ses maisons... (Re-)Découvrez cette ville née au confluent de la Sambre et de la Meuse et ses développements du 10<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> siècle.

Namur et ses comtes, ses chanoines, ses bourgeois, ses brasseurs, ses pêcheurs...

Comprenez le rôle joué par les hommes sur la structuration de leur territoire.

Et, enfin, profitez de la remarquable animation vidéo conçue spécialement pour cette exposition par l'équipe du Syndicat d'initiative de Jambes, en collaboration avec la Société archéologique de Namur.



Pion d'échec en ivoire, abandonné à l'intérieur du bâtiment (11<sup>e</sup> siècle)

**Tour d'ANHAIVE**  
Place Jean de Flandre, 1  
Accessible gratuitement du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30, le week-end de 14h00 à 18h00  
Info : 081/32 23 30 - www.anhaive.be

# L'art s'invite sur nos murs

La fresque de la Frairie Royale des Masuis et Cotelis Jambois



La fresque de la Frairie Royale des Masuis et Cotelis Jambois réalisée par le Collectif Fram Prod

Une nouvelle fresque monumentale a vu le jour cet été à Jambes. Cette œuvre vient s'ajouter à une quinzaine de fresques urbaines qui ornent déjà différents lieux du Grand Namur depuis 2015. Ces œuvres résultent de la politique culturelle menée par la ville dans le cadre de Namur Confluent Culture et ayant pour thématique L'Art dans la Ville. L'objectif de ces actions étant bien évidemment d'intégrer l'art dans l'Espace public et renforcer de la sorte l'attractivité de Namur, en créant une dynamique en matière d'évènements culturels.

La fresque urbaine réalisée à Jambes par le Collectif **Farm Prod** est visible dans le parc Reine Astrid, décorant une façade de l'Espace Francis Laloux, et plus particulièrement à hauteur du

local du groupement folklorique de la Frairie Royale des Masuis et Cotelis Jambois.

Depuis plus de 15 ans, ce collectif a participé à différentes manifestations aussi bien en Belgique qu'à l'étranger. Influencé par l'art de la rue et l'art contemporain, il est essentiellement attiré par le développement de l'espace urbain pour la réalisation de telles fresques.

Les différents artistes de ce collectif viennent d'horizons différents mais possèdent tous une formation en arts visuels et ont développé un style propre, autour d'une même passion : la peinture.

Pour réaliser cette œuvre, les membres de Farm Prod ont fait un brainstorming avec la ville et un représentant de la Frairie. Ensuite, avec les



Mise en route du dessin préparatoire et les artistes en cours d'exécution

différents éléments d'inspiration fournis, ils ont souhaité réaliser une fresque contemporaine et colorée, tout en conservant les codes et autres éléments traditionnels de la Frairie. On y retrouve également des références à la ville de Namur et ses ponts. Le dessin original est donc une réalisation personnelle.

Cette œuvre réalisée par cinq membres du collectif fait approximativement 10 m de long sur une hauteur de maximum 5 mètres en arc de cercle. Ils ont préparé la surface avec un primer pour métal et le travail de peinture s'est fait avec des bombes de peintures aérosols.

Une très belle mise en scène où l'on retrouve quelques membres de la Frairie des Masuis et Cotelis, alors que celle-ci met en marche diverses activités destinées à fêter dès 2020 les 60 ans de sa création.

N'hésitez pas à prendre le temps d'aller découvrir cette œuvre ainsi que toutes les autres fresques urbaines ou œuvres éphémères qui fleurissent dans Namur. Téléchargez le plan : L'Art dans la Ville sur [www.namur.be/fr/loisirs/culture/namur-confluent-culture/publications/namur-lart-dans-la-ville](http://www.namur.be/fr/loisirs/culture/namur-confluent-culture/publications/namur-lart-dans-la-ville).

Cet automne une autre fresque verra le jour à Jambes également sur une façade de la Villa Balat et ce dès la fin des travaux de l'Enjambée. Cette œuvre, création d'un Jambois sera réalisée par le Collectif namurois **Drash** et dont l'œuvre sera inspirée par des motifs végétaux, l'art nouveau et le travail architectural d'Alphonse Balat. Nous en faisons référence dans notre Côté Jambes n° 103-2018.

L'équipe de Farm Prod



## Le Cercle d'Escrime de Namur (CEN)

*L'accueil et la tolérance des différences*



Depuis 2001, le Maître Thierry Pochet a pris la succession du « vieux maître » Fernand Briot et a fait éclore le club d'escrime de Namur. Après diverses emménagements et déménagements, ce dernier s'est finalement établi Avenue Jean Materne pour au moins deux ans encore. En effet, Monsieur Pochet est en discussion, depuis de nombreux mois maintenant, avec les politiques pour la construction d'une salle d'escrime permanente à Namur, comme ils s'étaient engagés à le faire. Car le club ne pourra plus, d'ici deux ans, continuer à payer le prix du loyer, qui est trop important pour lui.

### La particularité du club : l'accueil des personnes à mobilités réduites (PMR)

Le Cercle d'Escrime de Namur est le seul club d'escrime en Province de Namur à proposer l'accueil des personnes en situation de handicap moteur de membre inférieur. C'est-à-dire que tous les affiliés, valides et invalides, s'entraînent ensemble et apprennent à comprendre, par ce biais, les différences de chacun.

### Les projets du club : s'ouvrir à d'autres horizons

Début octobre sonne le départ du nouveau projet du club qui s'adresse aux mal et non-voyants.

Celui-ci a pour but de leurs permettre de s'initier à l'escrime à raison d'un entraînement le samedi matin, une à deux fois par mois.

De plus, le club est actuellement en train de se former pour mettre sur pied leur projet qui concerne la revalidation des femmes ayant subi une mastectomie. La pratique de l'escrime au sabre a prouvé ses aspects bénéfiques à la revalidation, notamment celle de l'élasticité des membres supérieurs.

Ces projets tiennent à cœur le Maître Pochet car ils sont, selon lui, le moyen de permettre à chacun de progresser dans ses propres difficultés, de retrouver du lien social, mais également de reprendre confiance en soi, tout cela en s'amusant.

### L'initiation de l'escrime aux enfants sans danger

Le club organise pour chaque congé scolaire des stages pour les enfants de 6 à 12 ans de « Ludoescrime ». Ceci consistant à s'initier, par le jeu, à l'escrime à l'aide de matériel en plastique et de costumes.

Infos :  
Avenue Jean Materne, 264  
0486/98 83 93

## Mouvements à la Poste de Jambes

*Francis Allard, Véronique De Vleeschauwer et Michel Ronvaux*



Leurs noms vous disent peut-être quelque chose, en effet, ces trois collaborateurs commerciaux comptabilisent à eux seuls 139 années de travail postal. Ils ont connu, vous vous en doutez, énormément de changements et d'évolution. Et pourtant, ils sont restés motivés, enthousiastes et professionnels durant toutes ces années. Un petit clin d'œil à leur dévouement nous semblait donc important. Merci à eux.

Une mention particulière pour Francis qui a toujours exercé au bureau de Jambes et ce pendant 47 années.

### ABRAS IMMOBILIER

Avenue Jean Materne, 96  
5100 - Jambes

[www.abras-immo.be](http://www.abras-immo.be)

☎ 081/31.00.21  
Évaluations gratuites



NAMUR



Magnifique Appartement aux finitions de qualités dans un immeuble sans ascenseur. Chauffage central gaz individuel - Châssis pvc double vitrage.

### Appartement

150.000€

1 chambre 47m<sup>2</sup> PEB B 20190904502133

JAMBES



Duplex rénové, 2 chambres, avec terrasse arrière, au 7eme et dernier étage, cave, empl. de park. int. privé, Local vélo, Chauff central gaz privatif - Electricité conforme.

### Duplex

239.000€

2 chambres 109 m<sup>2</sup> PEB G 20140501013889

BOUGE



Jolie maison de ville - 3 chambres, avec jardin sud/ouest. Chauffage central Gaz - Châssis double vitrage PVC - Rc 741 € / Possibilité Droit réduit (6%).

### Maison

225.000€

3 chambres 157m<sup>2</sup> PEB E 20190205008240

JAMBES



Superbe studio, au 7<sup>e</sup> étage dans une résidence calme, avec ascenseur. Emplacement vélo - chauffage central - Châssis PVC double vitrage - Possibilité garage : 25 000 €

### Studio

Faire offre apd 78.000€

21m<sup>2</sup> PEB G 20190627000937

**50%**  
sur les  
verres  
unifocaux

## Lunettes progressives au prix des unifocales



Ouvert :

Le lundi de 13h30 à 18h00

Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30  
et de 13h30 à 18h00

Avenue Bourgmestre Jean Materne, 31

**5100 JAMBES**

Tél. : 081/30.38.18

[philippe.pater@pearleopticiens.be](mailto:philippe.pater@pearleopticiens.be)

[www.pearle.be](http://www.pearle.be)



**Pearle**  
opticiens

**Philippe Pater**  
Opticien - Gérant

Pearle Opticiens a division of  
GRAND OPTICIENS BELGIUM NV/SA